

## FONAC

### COMMUNIQUE DE PRESSE N°10/FONAC/2017

Les Tchadiens réunis en Conférence Nationale Souveraine en 1993 ont adopté de manière consensuelle le projet de Constitution approuvé par referendum en 1996. Depuis cette date (21 ans déjà), le pouvoir MPS et son Chef Deby ont été incapables, par mauvaise volonté et incurie, de mettre en place les collectivités territoriales décentralisées. Ils ont gravement et massivement violé les libertés et les droits fondamentaux. Les pouvoirs législatifs et judiciaires ont été soumis au pouvoir exécutif. Aucune armée nationale et républicaine n'a vu le jour.

Bien au contraire, Idriss Deby a détricoté cette Constitution consensuelle en la modifiant à plusieurs reprises pour se maintenir au pouvoir à vie. Même détricotée, cette Constitution ne lui sied pas toujours, il s'y sent à l'étroit. Il est donc passé à la vitesse supérieure : se doter d'une nouvelle constitution, taillée sur mesure, lui permettant de réaliser son rêve : mourir au pouvoir dans le cadre d'un pouvoir monarchique et dictatorial. On peut rédiger et adopter la meilleure constitution du monde mais pour Idriss Deby et le MPS ce ne sera que «katkat sakit».

Malgré les énormes et multiples ressources du pays, en 27 de règne calamiteux, le pouvoir MPS et Idriss Deby ont conduit le pays à la ruine, à la banqueroute totale. Les hommes d'affaire tchadiens sont ruinés, les étudiants clochardisés, les retraités sont en train de mourir de faim. Les contractuels totalisent des années de salaires impayés. Devant ces problèmes gravissimes, le pouvoir affiche une indifférence criminelle. Il démontre son incapacité notoire à trouver des solutions idoines à la détresse du peuple tchadien. Le pouvoir a choisi la politique de l'autruche, la fuite en avant.

Le Front de l'Opposition Nouvelle pour l'Alternance et le Changement (FONAC) est convaincu que le dialogue inclusif est le seul moyen pour trouver des solutions véritables aux graves problèmes engendrés par la mal gouvernance du MPS et de Deby.

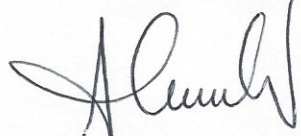
Le Haut comité des réformes institutionnelles mis en place par le pouvoir n'est pas l'instance appropriée pour trouver des solutions aux graves et innombrables problèmes des Tchadiens.

Le FONAC condamne et rejette cette fuite en avant du pouvoir qui voudrait une fois de plus distraire les Tchadiens.

En conséquence, le FONAC ne prendra pas part aux travaux de cette instance.

Fait à N'Djamena, le 8 Juin 2017

Le Coordinateur



**Mahamat-Ahmad Alhabo**

